

Le 19 mars 2020

Messieurs les Maires

Monsieur le Président de la CAL

REF : EK/SDC/2020/03/11

Objet : Crise sanitaire

Suivi par : Emine KOCA, Secrétariat

☎ : 03.82.25.23.87

@ [ekoca@mairie-montsaintmartin.fr](mailto:ekoca@mairie-montsaintmartin.fr)

Messieurs les Maire, Cher(e) Collègue,

La situation que nous vivons actuellement est exceptionnelle.

Jamais, en temps de paix, les pouvoirs publics, au plus haut niveau de l'Etat, n'ont été dans l'obligation de prendre des décisions aussi coercitives au regard de la crise sanitaire qui sévit un peu partout.

Fermeture de tous les établissements scolaires, fermeture d'un grand nombre de commerces non indispensables à la vie quotidienne, limitation des déplacements individuels, attestent de la gravité des moments que nous traversons ensemble.

Ces dispositions qui bouleversent nos existences éclairent aussi sur l'état dans lequel se trouvent les services de santé du pays, en particulier, l'hôpital public, lui qui fait face à une arrivée massive de cas critiques.

Longtemps décriés par les médias, longtemps malmenés par des décennies de politiques libérales sous des gouvernements successifs, ce sont aujourd'hui les services publics c'est-à-dire les collectivités locales, la Santé, l'Ecole, la Police, la Prévention, les Sapeurs-Pompiers, les Transports qui prouvent leur caractère indispensable à une vie citoyenne digne et respectueuse. Grâce à eux, l'espoir, pour demain, d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine, demeure pour les uns et pour les autres.

Comme chacune et chacun d'entre vous, j'ai la certitude que ces instants difficiles, grâce à l'implication de tous, en particulier grâce à l'investissement des professionnels de santé, des chercheurs, trouveront une issue positive prochaine débouchant sur des jours heureux....

Lorsque ce cap, tant attendu, sera atteint, rien ne sera plus pareil, rien ne sera plus semblable à ce qui existe, tant dans les rapports humains que dans la hiérarchie des valeurs de la société avec, j'en suis persuadé, enfin, une nette amélioration de la prise en compte des justes besoins de la population.

En attendant de connaître cette conclusion, les jours présents et prochains appellent de nous tous, maires, élus locaux en particulier, engagement, courage et responsabilité.

Comme vous, j'ai appris que la situation inédite créée par la validation des résultats du premier tour des élections municipales du 15 mars dernier et le report du 2<sup>ème</sup> tour au

.../...

21 juin 2020, allait conduire à deux élections successives pour installer l'intercommunalité : une pour traverser la période « intérimaire » voyant siéger de nouveaux délégués et des anciens (Longwy, Rehon, Mexy, Cons-la-Grandville), l'autre couvrant le mandat 2020-2026.

Aussi, en responsabilité, au regard encore une fois des événements lourds que nous vivons et des exigences légitimes de nos habitants à notre endroit, il me semble primordial que soient assurés à la fois la continuité des services publics de proximité portés par nos collectivités mais surtout leur stabilité, gages d'efficacité au service de l'intérêt général.

C'est pourquoi, je propose à l'ensemble des membres de l'assemblée communautaire de la CAL, et en premier lieu, aux maires, de réfléchir à une forme de consensus, qui serait un beau signal de cohésion territorial donné à la population de l'agglomération, et consistant à renouveler, pour cette première election et cette première période s'achevant fin juin prochain, l'exécutif en place avec, à sa tête, Christian Ariès. Les délégations des Vice-Présidents, non élus après les municipales, pourraient être réparties au sein de l'exécutif pour cette courte durée.

La crise sanitaire éteinte, une véritable et sereine campagne pour la présidence pourra s'ouvrir en juin prochain avec l'élection pérenne d'un nouvel exécutif, président compris, ceci pour la durée du mandat 2020-2026.

La proposition que je formule semble déjà comprise et validée par certains d'entre vous avec lesquels je me suis entretenu....

Je vous remercie donc, à l'avance, de me faire savoir par email ([rpansera@mairie-montsaintmartin.fr](mailto:rpansera@mairie-montsaintmartin.fr)) ou par téléphone (03 82 25 23 85 ligne directe de mon secrétariat) votre sentiment et, je l'espère, votre assentiment.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Messieurs les Maires, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes sentiments amicaux.

Le Maire,  
Conseiller Départemental,  
Délégué au territoire de Longwy

**Serge DE CARLI**

  
Bien à vous

